

Compte-rendu du deuxième conseil d'école de la maternelle de Vignoc
année scolaire 2014/2015
le 2 juin 2015

Présents: Frédérique LEMAITRE directrice de l'école maternelle,
Brigitte TANGUY enseignante, Sylvie LESECK enseignante, Françoise DENOUAL enseignante,
Mme GARNIER adjointe aux affaires scolaires, Mme DUCHESNE représentante de la mairie,
Mme DANGER déléguée des parents d'élèves, Mme LAURENT déléguée des parents d'élèves,
Mme MOUSSON déléguée des parents d'élèves, Mme POHER déléguée des parents d'élèves,
Mme REHAULT déléguée des parents d'élèves.

Excusés: M.RUBAN Inspecteur de l'Education Nationale,
M. LE GALL maire de Vignoc,
Mme ROBERT déléguée des parents d'élèves,
Mme MENDES, déléguée suppléante des parents d'élèves.
Mme Launay, déléguée suppléante des parents d'élèves.

Bilan projets

- **Thème du cirque**
Ateliers avec l'association Bing Bang Circus pour les moyennes et grandes sections. Les activités proposées lors des 5 séances ont été très satisfaisantes pour Mme Lemaitre et Mme Leseck.
La sortie au cirque pour les PS1 et PS2 a également été satisfaisante pour Mme Denoual et Mme Tanguy.
Les MS et GS des Classes de Mme Lemaitre et Mme Leseck ont fait une sortie au cirque Amar. Cette sortie s'est bien passée et a permis à des enfants d'aller pour la 1^{ère} fois au cirque.
Bémol : il est dommage que les animateurs du Bing Bang Circus n'aient pas de formation pour les élèves de PS1 et de PS2.
Un spectacle de fin d'année pour l'école de maternelle aura lieu le lundi 22 juin à 18h sur le thème du cirque.
- **Projet art plastique avec la classe CP de Christophe Bouffort**
A cause des nouveaux emplois du temps des 2 écoles, moins de temps y a été consacré. La mise en place de l'exposition a pris 4 à 5 heures et il a fallu tout démonter le soir même. Mme Lemaitre a demandé à Mme Garnier s'il serait possible d'avoir le hall réservé le week-end pour l'école quand il y a l'exposition.
Il a été abordé le problème de la location de la salle polyvalente avec le hall d'école et de la cuisine. En effet, le lundi matin, les atsem constatent un certain nombre d'incivilités (mégots de cigarettes dans la cours de récréation, urine sur la cabane, pont cassé, trace de feu à barbecue) les tables ont également été retrouvées ranger contre la porte de l'école empêchant sont ouvertures. Elles font tout ce qu'elles peuvent pour nettoyer les lieux afin d'accueillir au mieux les enfants au sein de l'école. Il a été noté qu'afin d'éviter ce genre de problèmes, la mairie devrait :
 - organiser de manière plus rigoureuse l'état des lieux d'entrée et de sortie ;
 - donner plus d'explications logistiques et fonctionnelles sur la salle aux locataires ;
 - de créer un chèque « ménage » en plus du chèque de caution.
- **Projet lecture avec la classe CP/CE1 de Christine Sanquer-Paillard**
2 élèves sachant lire viennent le mercredi matin lire une courte histoire aux élèves de Mme Leseck.
- **Projet écritures poétique avec la classe CM2 d'Isabelle Morin**
Les petits de maternelles par groupe de 4 (classe de Mme Lemaitre et Mme Leseck) dictaient leurs poésies sur le thème du cirque au CM2.
Il y aura certainement d'autres projets l'année prochaine avec l'école élémentaire car ils permettent de créer des liens entre les enfants de maternelles et d'élémentaire, et également de préparer les enfants au passage en CP avec moins d'appréhension.
- **Projet bibliothèque municipale**
Cette année, il y a eu moins de visite à la bibliothèque car elle était en cours d'informatisation. Mais elles sont toujours aussi agréables car Pascale Rivoallan, la bibliothécaire, fait de formidables animations pour les enfants.
- **Projet « lire et faire lire »**
Ce projet est prévu pour l'année prochaine. Des personnes bénévoles de plus de 50 ans viendront lire aux enfants des contes et histoires. La demande de bénévoles est en cours (demande dans les cahiers de liaisons, sur l'affichage de l'école). Il a été suggéré de demander à Mme Rivoallan d'en parler aux personnes fréquentant la bibliothèque municipale.
- **Classe Poneys**

Elle est reconduite cette année pour 30 élèves grâce à l'APEMA, la mairie et les parents.

Il faudra l'organiser différemment pour l'année prochaine car il n'y aura que 16 élèves en GS et pour l'année scolaire 2016/2017, il y en aura 40. Des élèves de MS de la classe Mme Denoual iront peut-être l'année prochaine. Mais cela reste à confirmer.

Organisation et effectifs

Les inscriptions pour l'année scolaire 2015/2016 ne sont pas encore terminées mais une hausse significative est remarquée. Le nombre d'élèves est de 98 pour l'instant (au lieu de 87 élèves pour cette année).

La composition est la suivante :

8 PS1

39 PS2

35 MS

16 GS

Répartit ainsi dans les classes

De Mme Tanguy : 8 PS1 + 16 PS2 soit 24 élèves ;

De Mme Denoual : 15 PS2 + 10 MS soit 25 élèves ;

De Mme Leseck : 8PS2 + 8MS + 8 GS soit 24 élèves ;

De Mme Lemaitre : 17 MS + 8 GS soit 25 élèves.

En vue du nombre de PS (47), un problème de place de couchage va devoir être résolu car les 35 MS ont également besoin d'un temps de repos.

10 MS pourront avoir une place de couchage. 16 MS peuvent faire leur temps de repos dans la bibliothèque. Il manque donc des places.

Il faudra donc soit un deuxième lieu soit un lieu pour les 27 MS.

Mme Lemaitre demandera à M. Christophe Bouffort s'il y a une possibilité de prêt de salle pour le temps de repos entre 13h30 et 14h.

Aménagements et travaux

- Problème de velux et de store dans la salle de repos. La réparation aura lieu mercredi 10 juin 2015.
- Remplissage de la fosse dans la salle de Mme DENOUAL.

Mme Garnier a indiqué que des devis ont été réalisés ainsi qu'un appel d'offres et que pour le moment le cout serait trop élevé car les travaux interviennent dans une classe de maternelles. Mme Denoual, ainsi que les autres enseignantes, ont indiqué que cette demande est réitérée à chaque conseil depuis 10 ans, qu'il y a déjà eu des accidents sans gravité jusqu'à maintenant et que l'inspecteur académique a constaté et insisté que cette fosse est un gros problème de sécurité.

- Mettre en place à intervalle régulier un balayage de la cour de récréation.
- Nettoyer la moquette des plafonds des salles de classe. Certainement un nettoyage a effectué pendant la période estivale par une personne compétente.
- Réparer la sonnette de l'école à côté du bureau de la directrice.
- Changer la boîte aux lettres de l'école car elle n'est plus étanche.
- Obtenir un double de la clé du panneau d'affichage car elle a été égarée.
- Commander une nouvelle table pour la cantine car Mme Leseck a prêté une de ses tables de classe.
- Changer la distribution d'eau dans l'école car la robinetterie n'est pas adaptée aux enfants et faire ainsi des économies en eau. Mme Garnier se renseignera pour voir quel type de nouvelle robinetterie conviendra.
- Demande de renouvellement de l'ordinateur de la directrice. Celui-ci dysfonctionne régulièrement.
- Demande de remplacement du sol du couloir de l'école. Le sol est détérioré à plusieurs endroits.

Scolarité des enfants domiciliés hors commune

Mme Garnier a annoncé qu'il n'est pas dans la volonté de la mairie d'autoriser l'inscription des enfants domiciliés hors commune hors celles qui sont juridiquement valables (cas des élèves domiciliés à Guipel) mettant en cause la situation financière difficile de la commune.

Donc pour les autres cas :

Si les aînés des fratries sont à l'école élémentaire, les frères et/ou sœurs pourront effectuer leur scolarité sur Vignoc.

Si les aînés sont inscrits à l'école maternelles, ils pourront finir la scolarité au niveau maternelle mais ne seront pas admis en élémentaire, et les frères et/ou sœurs ne pourront pas effectuer leur scolarité sur la commune de Vignoc.

Mme Garnier n'a pas donné de réponse à savoir s'il y a possibilité de « dérogation » et a répété que ce n'est pas dans la volonté de la mairie.

TAP : Bilan et Suggestions

Mme Tanguy a remarqué que les horaires ne sont pas adaptés aux plus petits surtout au niveau des horaires des repas qui arrive tardivement. De plus, l'emploi du temps de l'après-midi ne laisse pas de temps à l'apprentissage : fin de l'école 12h30, repas de 12h45 à 13h45, sieste 14h 15h30 / 15h45 (temps de l'éveil) 15h45 à 16h récréation ; il reste donc 10 min de pédagogie avant la fin de l'école.

En outre, l'inspecteur académique a été mécontent car le taux d'absentéisme le mercredi matin chez les PS est relativement important (jusqu'à 8 élèves relevés absents ; les parents les gardant à la maison car les enfants sont fatigués).

Les autres enseignantes n'ont pas été trop gênées car les enfants s'y sont adaptés avec le temps.

1^{er} bilan sur l'expérience qui doit durer 3 ans avec les TAP regroupés en 1 après-midi :

- Les élèves ont commencé à assimiler que le jeudi après-midi ce n'est pas l'école mais comme « un centre de loisirs ».

- Mme Tanguy souhaiterait changer les horaires de la manière suivante : 9h-12h / 13h30 – 16h10.

Les autres enseignantes ne sont pas contre cette proposition.

Il faut consulter M. Bouffort directeur de l'école élémentaire afin que les parents puissent récupérer leurs enfants à la même heure le midi. Si M. Bouffort est d'accord sur ces horaires, Mme Garnier fera une demande à l'académie.

- Le mardi, le TAP théâtre prend la salle de réfectoire des GS, donc environ 70 élèves prennent leur repas dans la même pièce, ce qui est un « enfer » pour le personnel de la cantine.

Il faut donc trouver une solution à ce problème de locaux sachant que ce TAP de 12 élèves a été transféré dans le réfectoire suite à la détérioration de tables dans la salle du conseil municipal.

Divers

- Mme Lemaitre a transmis à Mme Garnier un PAI pour de la "ventoline".

- Problème de sécurité à l'entrée de l'école : le matin les employés communaux manipulent de l'essence et des gros engins pendant les horaires d'entrées et de sorties d'école. Demande à la mairie d'effectuer ces mains d'œuvres en dehors de ces horaires.

- Des grosses pierres blanches ont été retirées sur le chemin entre le parking de la mairie et le parking des écoles, des véhicules commencent donc à le réemprunter. Demande à la mairie de remettre ces grosses pierres pour empêcher ces passages.

- Problème de surveillance lors du TAP cuisine le mardi et le jeudi : les élèves jouent en dehors du préfabriqué sur le parking de l'école ou sur le terrain de tennis pendant le temps de nettoyage et de cuisson. Demande à la mairie de résoudre ce problème.

- Mme Garnier a informé qu'une réunion publique aura lieu pour faire le bilan sur les TAPs de cette année et exposer les TAPs de l'année prochaine vers le 25 juin 2015 (date restant à confirmer).

- Des parents auraient aimé voir le défilé qui a eu lieu le vendredi matin. Demande si possibilité de le faire un autre jour pour l'année prochaine comme le mercredi matin car certains d'entre eux ne travaillent pas ce jour-là.

- Il y a eu des problèmes de communications entre l'école et les TAPs. Pour tout ce qui concerne les TAPs (absences, sortie du soir...), il faut contacter directement la mairie.

Pas d'autres remarques particulières, ni des parents, ni des élus.

Départ de Mme Mousson à 19h35, de Mme Tanguy à 19h45, de Mme Duchesne à 19h50.

Le conseil d'école a commencé à 18h10 et s'est terminé à 20h10.

La secrétaire :
Mme Danger

La directrice :
Mme Lemaitre